

Le 29 janvier 2021 à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de convocation au Conseil Municipal : 22 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

DEFOND Thérèse

GIBERT Maryline

MOREL Nathalie

PENT Damien

PERRET Clotilde

TORRE GOUTORBE Jeannine

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Report de l'échéance du Prêt-Relais du Crédit Mutuel
- Retrait de la délibération du 14 juillet 2020 concernant les délégations aux conseillers
- Validation du devis d'installation du défibrillateur de l'église
- Étude des devis pour la révision allégée du PLU
- Réflexion concernant le chauffage de l'appartement de l'ancienne poste
- Informations sur le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et l'avenir du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine
- Questions diverses

M. Julien SPEH, chargé de développement Antenne Sud-Est du CNAS, est venu en début de séance présenter le Comité National d'Action Sociale (action sociale pour les agents territoriaux).

Ordre : Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Ordre : Report de l'échéance du Prêt-Relais du Crédit Mutuel

Le conseil municipal demande le report de l'échéance au 31 Juillet 2021.

Ordre : Retrait de la délibération du 14 juillet 2020 concernant les délégations aux conseillers

La délibération du 14 Juillet 2020 concernant les délégations aux conseillers est retirée.

Ordre : Validation du devis d'installation du défibrillateur de l'église

Après étude de plusieurs devis, le conseil municipal retient, pour l'installation du défibrillateur, le devis de l'entreprise Baurier Electricité d'un montant de 140 € HT a été retenu.

Ordre : Étude des devis pour la révision allégée du PLU

Le CM acte la décision de modification du PLU et autorise M. le maire à signer l'arrêté demandant la modification du PLU.

Le conseil municipal demande des précisions supplémentaires sur le montant des études environnementales auprès des prestataires concernés (bureaux APTITUDES et REALITES) afin de finaliser les devis et autorise M. le maire à valider le devis de l'entreprise la moins disante.

Ordre : Réflexion concernant le chauffage de l'appartement de l'ancienne poste

Le conseil municipal est encore en attente de devis pour le chauffage d'appoint de l'appartement situé à l'ancienne poste.

Ordre : Informations sur le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et l'avenir du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine

Après un tour de table pour recueillir les différents avis et échanger les informations sur le sujet, par vote à main levée (10 votes pour, 1 abstention), le conseil municipal, donne un avis favorable pour l'étude de l'adhésion au Parc Naturel Régional Livradois-Forez.

Ordre : Questions diverses

- **Information sur le parc photovoltaïque du Limouzat**

Le projet a été validé par la commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Les travaux débuteront en 2022. Les possibilités d'accès au chantier seront proposées au porteur de projet.

- **Remplacement de la console d'un point d'éclairage**

Le conseil délibère pour le remplacement de la console d'un point d'éclairage entre le 16 et 18 Rue de Vichy. Le montant des travaux s'élève à 1375, 58€ HT. Le SIEL participe à hauteur de 770,32 €. Reste donc à payer 605,26 HT (somme qui sera remboursée).

- **Tilleul de Sully**

Le conseil municipal, après vote à main levée (10 votes pour, 1 abstention), se prononce pour intégrer le tilleul de Sully dans la parcelle communale, sans charge financière pour la commune.

- **Demande de porte pour la cuisine d'un logement de l'école**

Un devis sera demandé auprès de diverses entreprises pour la réalisation d'une porte de cuisine pour un des logements au-dessus de l'école.

- **Lignes directrices de gestion**

Le conseil municipal autorise M. le maire à mettre en place la stratégie sur les ressources humaines.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 26 février 2021 à 20h30 à la cantine.

La séance est close à 00h30.